

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 29 mars 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 27, 28 et 29 mars 2017**

**2017 DU 85** Dénomination placette Claude Bouvelle (17e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination " placette Claude Bouvelle " à l'emprise située à l'intersection des rues Davy et Guy Môquet (17e) ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " placette Claude Bouvelle " est attribuée à l'emprise, propriété communale, située à l'intersection des rues Davy et Guy Môquet (17e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**